

l'assolement suivant : 1o. betteraves ou autre récolte sarclée ; 2o. blé ; 3o. féverolles ; 4o. blé ; 5o. tabac ; 6o. blé ; 7o. trèfle ; 8o. blé.

Dans cet assolement trois soles sont fumées : celles des récoltes sarclées, des féverolles et du tabac ; le blé même reçoit souvent du guano ou autre engrais commercial. Le climat avantageux de l'Alsace permet au cultivateur de faire tous les travaux exigés par cet assolement.

Dans le Holstein on suit l'assolement suivant : 1o. avoine ; 2o. jachère avec fumure ou culture sarclée avec fumure ; 3o. blé ; 4o. orge ; 5o. avoine avec graines de prairie ; 6o. trèfle à faucher ; 7o. pâturage ; 8o. pâturage ; 9o. pâturage ; 10o. pâturage.

Ici la moitié de la terre est régulièrement labourée chaque année, et sous ce rapport beaucoup de cultivateurs pourraient obtenir de grands avantages à suivre cet assolement. Mais l'admission de trois céréales consécutives sur le même champ est une faute qui peut avoir des effets désavantageux sur le sol.

A Grignon, on suit l'assolement suivant : 1o. patates ; 2o. blé ; 3o. trèfle ; 4o. blé ; 5o. féverolles ; 6o. fourrage à être coupé en vert.

L'existence de cet assolement n'est parfait qu'à la condition que les animaux trouvent en dehors de cet assolement les pâturages et les prairies d'une étendue convenable, car les animaux n'auraient aucune nourriture en été et bien peu en hiver ; de plus, si cet assolement ne reçoit aucun engrais du dehors, la terre s'épuisera rapidement.

A l'école d'agriculture de Grand Jouan, on a adopté la rotation suivante : 1o. choux ou autre récolte sarclée avec fumure ; 2o. sarrasin ; 3o. blé avec graines de prairie ; 4o. prairie ; 5o. pâturage.

Dans cet assolement les trois-cinquièmes de la terre sont labourés chaque année. Cet assolement n'est pas au-delà des moyens du cultivateur, même en Canada, car il arrive très-souvent dans la culture routinière qu'on labore plus que cette proportion par année. Quant au sol, il est grandement ménagé ; il ne s'y trouve qu'une récolte épuisante : celle du blé, car ni le sarrasin, ni la prairie, ni le pâturage ne peuvent être regardés comme culture épuisante. On peut introduire cet assolement sur une terre qui a besoin d'être enrichie, puisque chaque année trois soles sont en fourrage, dont deux pour la nourriture d'hiver et une pour la nourriture d'été.

Dans les cultures où la production animale se fait sur une grande échelle on voit très-souvent des assolements de longue durée dans lesquels les pâturages et les prairies entrent pour une partie importante. On adopte par exemple des assolements de douze, quinze, dix-huit et vingt ans, même plus. Dans ces assolements les prairies ou les pâturages occupent le sol pendant la plus longue partie de la rotation.

Chez les cultivateurs qui spéculent sur la production de la viande, l'achat des bœufs maigres se fait ordinairement l'automne et l'engraissement a lieu pendant l'hiver. Ici les pâturages sont fort restreints parce que les animaux que l'on entretient en été sont en petit nombre ; mais les prairies sont très-étendues, et il faut qu'il en soit ainsi puisqu'il se fait en hiver une dépense considérable de fourrage. Dans cette circonstance, on pourrait avoir recours à l'assolement suivant : 1o. avoine sur ancienne prairie ou ancien

pâturage ; 2o. culture sarclée, avec fumure ; 3o. céréale avec graines de prairie ; depuis la 4o. sole jusqu'à la 10o. sole, prairies.

On pourrait encore adopter l'assolement suivant : 1o. récolte sarclée, sans fumure ; 2o. avoine, sans fumure ; 3o. culture nettoyante, avec fumure ; 4o. céréale ; 5o. céréale avec graines de prairie ; depuis la 6o. sole jusqu'à la 15o. sole, prairies.

Il y a des localités où l'on trouve beaucoup d'avantages à entretenir des animaux pendant l'été, et cela surtout dans les pays où l'élevage des jeunes animaux et l'engraissement du bétail se font en été sur une grande échelle. Ici les animaux sont mis sur de riches pâturages pendant tout l'été, mais dès que l'automne arrive on s'empresse de vendre la plupart de ses bestiaux, ne conservant que le nombre nécessaire aux besoins de la culture et de la ferme. Aussi on élève grand nombre de moutons que l'on vend en automne aux bouchers et aux commerçants. Comme les pâturages sont très-riches, car sans cela ce genre d'exploitation serait impossible, on engraisse aussi de nombreux bœufs au pâturage, puis ils sont vendus en automne pendant les deux derniers mois de la végétation. La vente de ces bœufs se fait presque toujours en détail. Afin que l'herbe des pâturages puisse être bien utilisée on garde aussi quelques vaches pour la production du lait nécessaire aux besoins de la ferme. On adopte très-favorablement dans ce cas l'assolement suivant : 1o. culture sarclée, avec fumure ; 2o. céréale ; 3o. fourrage vert ; 4o. céréale avec graines de prairie ; depuis la 5o. sole à la 12o. sole, pâturages.

Dans les terrains déjà riches on adopte l'assolement suivant : 1o. culture sarclée ; 2o. blé ; 3o. orge ; 4o. culture sarclée, avec fumure ; depuis la 6o. sole jusqu'à la 15o. sole, pâturages.

En un mot, l'assolement que l'on choisit doit satisfaire à toutes les exigences de la culture, sans cela il est imparfait et peut devenir une cause de ruine pour celui qui y a recours sans auparavant avoir fait ses calculs. Si le besoin de la localité demande que l'on fasse beaucoup de pâturages, il serait ruineux de faire beaucoup de prairie ; si l'engraissement des animaux n'est profitable et avantageux que durant l'été, il serait ruineux de choisir un assolement qui ne fournirait aux animaux que la nourriture pendant l'hiver ; si le beurre ou le fromage obtenaient des prix fort élevés et si la viande ne se vendait que difficilement, ce serait travailler contre ses intérêts que de négliger les vaches pour ne s'occuper que de la production de la viande.

Un assolement bien choisi, dans lequel on aura tenu compte de toutes les conditions exigées dans tel ou tel choix, sera une source de profit considérable, tandis que l'assolement mal choisi sera une cause de ruine. De là on comprend facilement la nécessité de faire un bon choix d'assolement en remplissant toutes les conditions exigées.

Apiculture.

De la mortalité des abeilles, et de l'âge des ruches. — Tous les ans il meurt bien la moitié ou le tiers des mouches de chaque ruche : ce qui fait présumer avec certitude que les abeilles ne vivent pas plus d'un an ou deux.

Quoiqu'il en soit, les jeunes sont brunes, et leurs